



angers Loire métropole
communauté d'agglomération

Transports Mobilités

Les PDE sur le Maine et Loire et Angers Loire Métropole

Mardi de l'ORT – 28 février 2012

Ensemble de mesures mis en place par un employeur public ou privé afin de favoriser l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle

- une démarche innovante, volontariste et environnementale
- un moyen pour l'employeur d'améliorer les conditions d'accès de ses salariés et des visiteurs de son établissement,
- une opportunité pour le salarié de réduire ses coûts de transport
- un moyen de développer un projet d'entreprise valorisant son image en matière de développement durable

Historique sur Angers Loire Métropole

- 2003 - ESA école supérieure d'agriculture = précurseur
1er établissement à réfléchir aux déplacements de ses salariés, et étudiants
- En même temps, lancement du plan de déplacement de la ville d'Angers du CCAS et d'Angers Loire Métropole = PDE interne et commun à l'ensemble des salariés
- Dès 2004, accompagnement des établissements souhaitant s'engager dans la même démarche (CHU par exemple)
- 2005 : le développement des PDE est l'une action du PDU

Maintien et renfort de l'accompagnement des entreprises et établissements publics au fil des années au sein de la direction Transports Mobilités

1. Les Co-Mobiles



Les Co-mobiles

Manager ses déplacements



Une opération partenariale mise en place en 2007

- ADEME
- Angers Loire Métropole
- ASRE 49 (Association Sécurité Routière en Entreprise)
- CCI de Maine-et-Loire
- Communauté d'Agglomération du Choletais
- Conseil Général de Maine-et-Loire
- CARSAT des Pays de la Loire
- Préfecture (Sécurité routière)



Charte partenariale

Officialisation de l'engagement des partenaires organisateurs depuis la signature de la charte le 1er juillet 2009

Objectifs :

- Développer les Plans de Déplacement Entreprise (PDE)
- Créer des groupes de travail inter-entreprises
- Favoriser les échanges et expériences entre les établissements

Cible visée :

- Établissements publics et privés
- Zones d'activités



Que propose la démarche LES COMOBILES ?

- 3 réunions collectives sur le PDE (1^{er} semestre de chaque année)
- Des réunions thématiques (vélo – TC – covoiturage)
- la mise à disposition de moyens pour sensibiliser les salariés des entreprises adhérentes
- la remontée des informations auprès des autorités organisatrices des transports (AOT)

Résultats depuis le lancement :

5 groupes de travail accompagnés

Plus d'une 50 aine d'établissements engagés en Maine&Loire

Soit plus de 33 000 salariés concernés par des actions PDE



La boîte à outils Les Co-Mobiles

⇒ *Site internet :*

- *Outils opérationnels mutualisés*
- *Exemples d'outils de communication*
- *Exemple d'enquête, diagnostic, plan d'actions*

⇒ *Classeur Les Co-mobiles :*

- *fiches de retour d'expériences*
- *méthodologie & supports de réunions*
- *liste des organismes participants*
- *exemples de documents opérationnels*

⇒ *Charte d'engagement et visuel transmis aux adhérents*



Groupe de travail 2012

- 3 février 2012 :
PDE : Périmètre, pilotage du projet et communication

 - 2 mars 2012 :
PDE : Réaliser son diagnostic

 - 25 mai 2012 :
PDE : suivi et évolution
- 2 parties dans chacune de ces rencontres :**
- Apport méthodologique (outils opérationnels)
 - Retour d'expérience du groupe et PDE réalisés



3 rencontres thématiques 2012

- **16 mars 2012 : journée transports en commun**
- **30 mars 2012 : journée covoiturage/assurance**
- **27 avril 2012 : journée vélo**

⇒ **Présentation d'actions concrètes et interventions des services proposés aux entreprises participantes**

⇒ **Ces rencontres sont l'occasion de poursuivre le suivi des groupes précédents**

2. Le Challenge entreprise (2008 à 2010)

Le « Challenge entreprises » organisée Angers Loire Métropole, est l'occasion pour une entreprise d'envisager autrement les déplacements au travail en incitant ses salariés à utiliser des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle sur une durée limitée.



Angers Loire Métropole propose :

- une communication spécifique
- la mise à disposition des entreprises de pass bus ainsi que de vélos Vélocité

Ce challenge est l'occasion pour des entreprises de :

- mobiliser ses salariés autour d'un projet commun
- tester des actions afin de limiter l'usage de la voiture individuelle avant la mise en place d'un PDE

classement et remise de prix lors de la semaine de la mobilité

3. Le protocole PDE

Un accompagnement spécifique

- une aide financière dans le cas où le PDE est réalisé par un bureau d'études (subvention à hauteur de 20% du montant des études)
- une aide technique
- l'engagement d'Angers Loire Métropole à communiquer sur la démarche engagée par l'entreprise

Les entreprises et établissements concernés

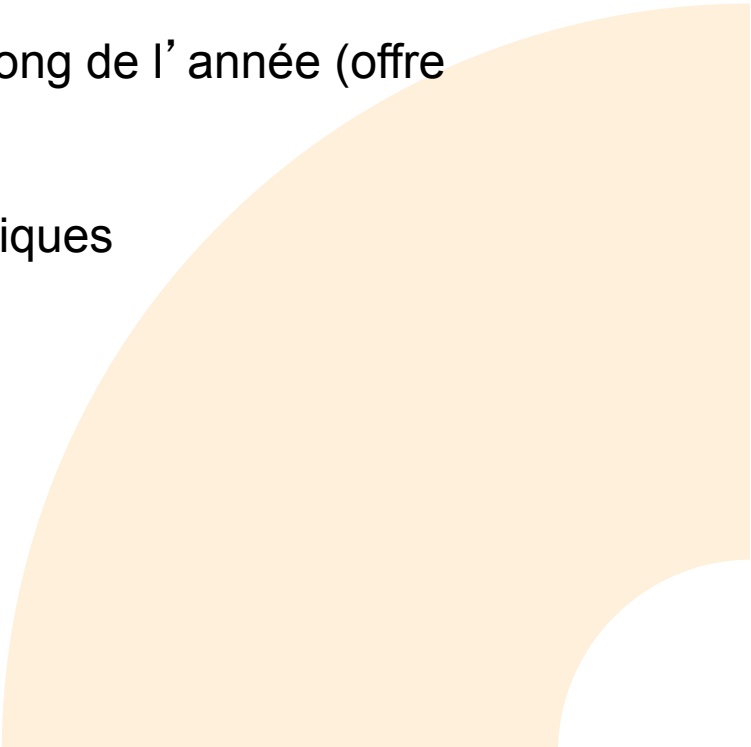
Plus de 45 établissements/entreprises accompagnés

- 40 % établissements publics (services publics, institutions, enseignement supérieur)
- Secteur privé = enseignement supérieur (UCO par exemple), banques, assurances, cliniques, plateforme téléphoniques, ex-groupes publics (Orange France Télécom, La Poste...) et quelques industriels

Les établissements concernés représentent :

- 29 500 salariés (environ 22 % des salariés de l'agglomération)
- 27 000 étudiants (plus de 80 % des étudiants de l'agglomération)

Accompagnement spécifique

- Plus de 20 réunions avec les entreprises
 - 25 juin/Septembre 2011 = accompagnement des entreprises pour le nouveau réseau bus/tram Irigo en collaboration avec Kéolis Angers
 - Diffusion des nouveautés déplacements tout au long de l'année (offre promotionnelle, nouveaux services...)
 - Travail au quotidien avec les animateurs économiques
- 

Élaboration d' un kit PDE

= « mallette » contenant toutes les informations nécessaires à la mise en place d' un PDE et à une bonne connaissance des services et outils à disposition des entreprises/établissements

Mardi 28 février 2012

Accueil à Angers Loire Métropole des mardis de l' ORT (Observatoire Régional des Transports en Pays de la Loire) sur le thème des PDE

Quartier Lac de Maine

Travail sur les déplacements à l' échelle d' un quartier d' Angers en y incluant la problématique des déplacements des salariés y travaillant